

Third International TouMaLi Conference

TouMaLi 2025: Project Insights and Forward Paths on Sustainable Tourism, Waste Solutions and Litter Prevention
Hammam Sousse, 26th and 27th November 2025



République Tunisienne

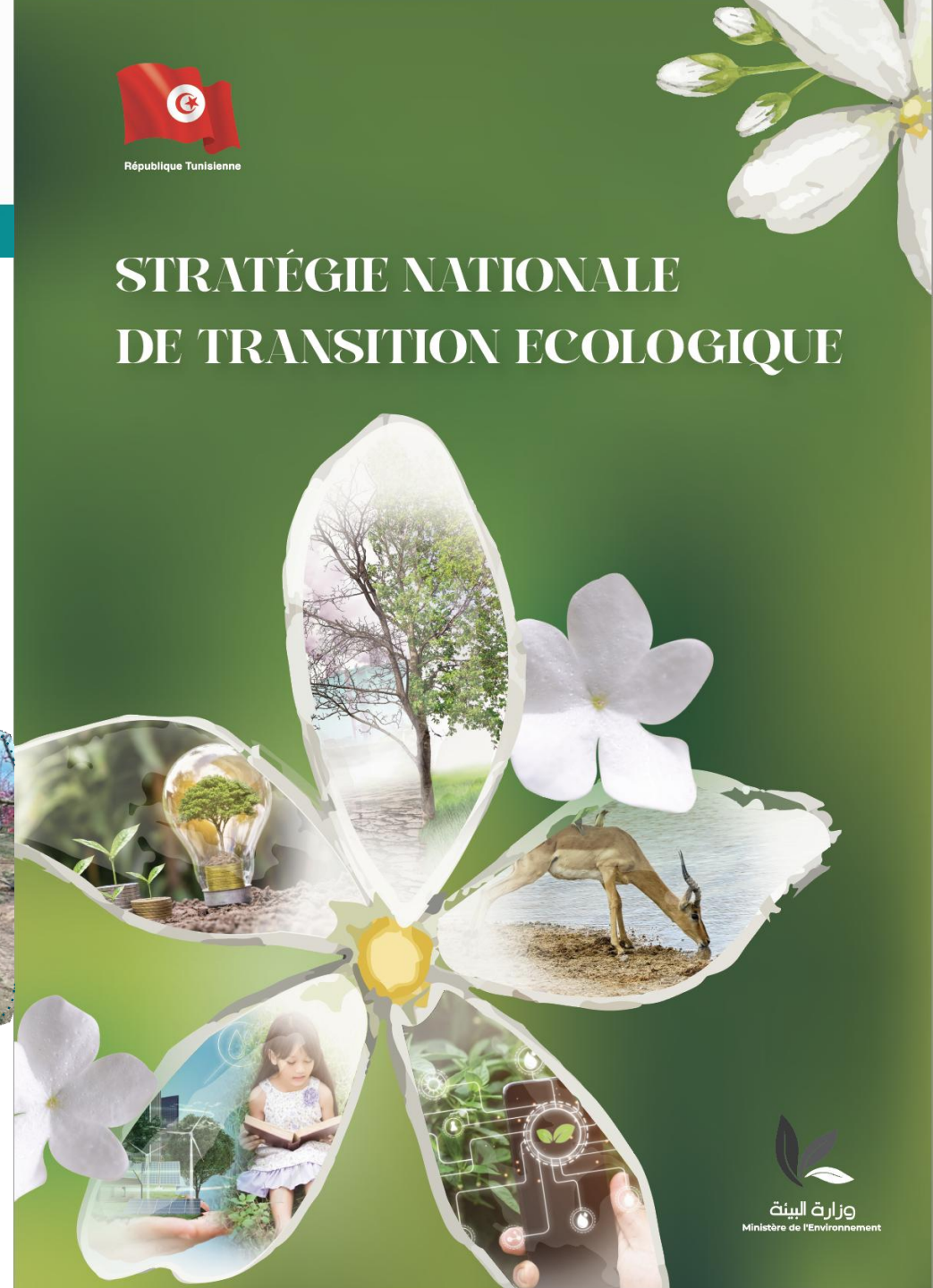
STRATÉGIE NATIONALE DE TRANSITION ECOLOGIQUE

3^{ème} Conférence Internationale Tou Mali

BEN SAID Mohamed
Ingenieur Général Sous directeur (ME/DGEQV)
Point Focal National Cadre Sendai RRC
GSM : +216 97 304 487
mohamed.bensaid@mineat.gov.tn



Hôtel Sentido Bellevue Park – Hammam Sousse - Sousse,
26 et 27 Novembre 2025



Plan

- 1- Définition et ambition de la SNTE,*
- 2- VISION DE LA SNTE À L'HORIZON 2023/35/50,*
- 3- PRINCIPES FONDATEURS/35/50,*
- 4- Les Cinq AXES DE LA SNTE,*
- 5- Les éléments de réflexions de cinq axes de la SNTE.*



Définition et ambition de la SNTE

La transition écologique se définit comme l'évolution vers un nouveau modèle économique et social résilient, circulaire, inclusif, juste et durable, dont l'objectif est d'apporter des solutions globales et pérennes aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux qui menacent notre planète et notre bien-être, grâce à la transformation de nos modes de production, de consommation et de cohabitation, en harmonie avec le contexte spatio- temporel et intergénérationnel.

La Tunisie s'est dotée en 2023 d'une **Stratégie Nationale de Transition Écologique (SNTE)** ambitieuse qui cherche à **réduire les menaces exacerbées sur ses ressources naturelles** (sols, eaux, forêts, littoral, ressources minières...) particulièrement rares et vulnérables aux effets des changements climatiques.

La SNTE s'appuie sur la **promotion du bien-être humain** par la réalisation de l'équité sociale et de la justice intra et intergénérationnelle, dans le cadre d'un développement durable, tout en associant l'ensemble des acteurs socio-économiques, publics, privés et associatifs à sa réalisation.

Cette stratégie vient combler les lacunes endogènes constatées en Tunisie en matière de gestion environnementale et de gouvernance des ressources naturelles. Elle tient aussi compte des menaces exogènes globales et des effets de la triple crise environnementale planétaire liée aux retombées des changements climatiques, à la perte de biodiversité et à la pollution.

VISION DE LA SNTÉ À L'HORIZON 2023/35/50

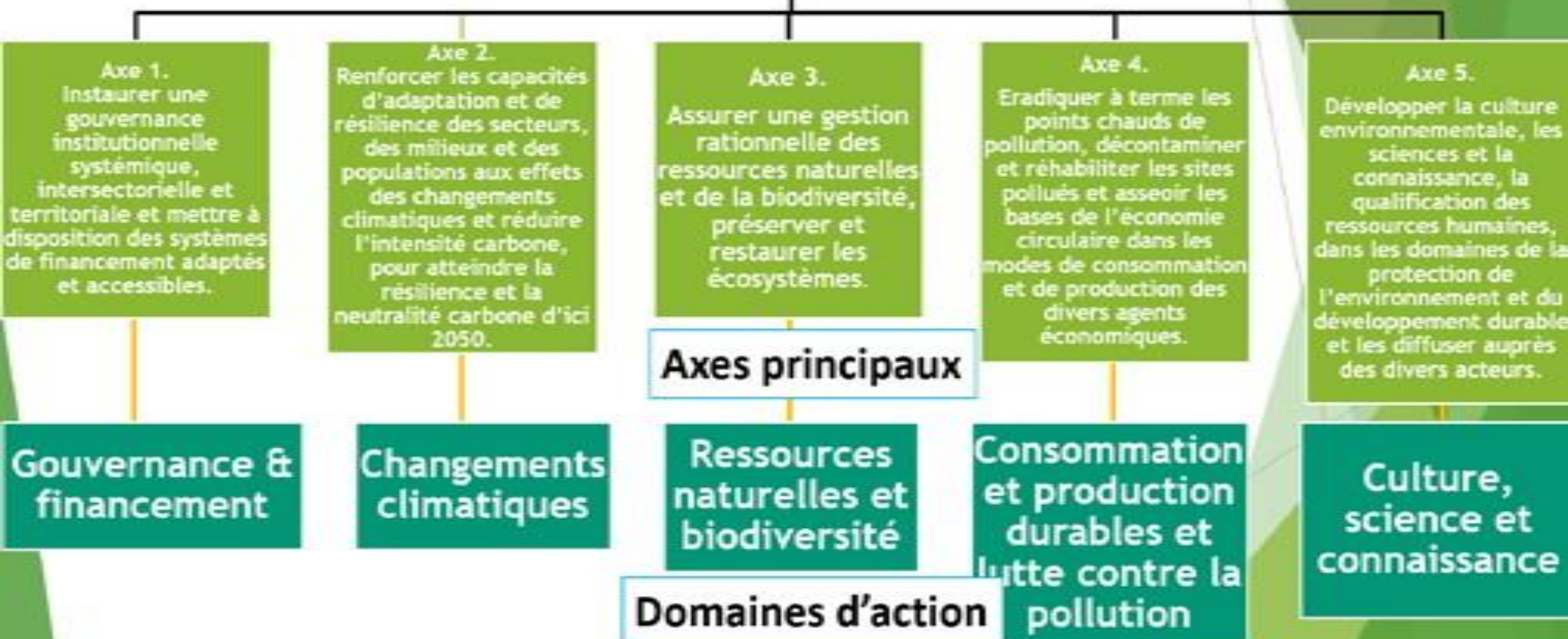
Le bien-être matériel et immatériel des générations actuelles et futures est assuré, dans le cadre d'un modèle de développement économique et social juste et inclusif, sobre en ressources naturelles et en énergie, écologiquement neutre, adapté aux changements climatiques et résilient aux crises et catastrophes.

PRINCIPES FONDATEURS/35/50

1. **Promotion du bien-être humain dans tous ses aspects : économique, social, culturel, matériel et immatériel.**
2. **Réalisation de l'équité sociale et de la justice intra et intergénérationnelle.**
3. **Prise en compte de toutes les composantes de l'environnement naturel et artificiel en tant que fondement de la vie et du bien-être**
4. **Quête continue et progressive de la durabilité dans toutes ses dimensions et poursuite des objectifs de développement durable(ODD) 2030.**
5. **Valorisation de l'ensemble du patrimoine national : naturel, culturel et civilisationnel.**
6. **Participation de l'ensemble des acteurs socio-économiques publics et privés.**

Objectif stratégique 2035 / 2050

Assurer la pérennité du capital naturel et améliorer l'efficacité des ressources dans le cadre d'un modèle de développement économique et social résilient, circulaire, inclusif et durable





Les Cinq AXES DE LA SNTE

❑ **Axe 1 : Gouvernance et financement :**
instaurer une gouvernance institutionnelle et territoriale et mettre à disposition des systèmes de financement



❑ **Axe 2 : Changements climatiques:**
renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des secteurs, des milieux et des populations



❑ **Axe 3 : Gestion durable des ressources et des écosystèmes :**
rationaliser la gestion des ressources naturelles et des écosystèmes (terrestres et marins).



❑ **Axe 4 : Production et consommation durables et lutte contre la pollution:**
asseoir les bases de l'économie verte, bleue et circulaire en développant des modes de consommation et de production durables et éradiquer les points chauds de pollution



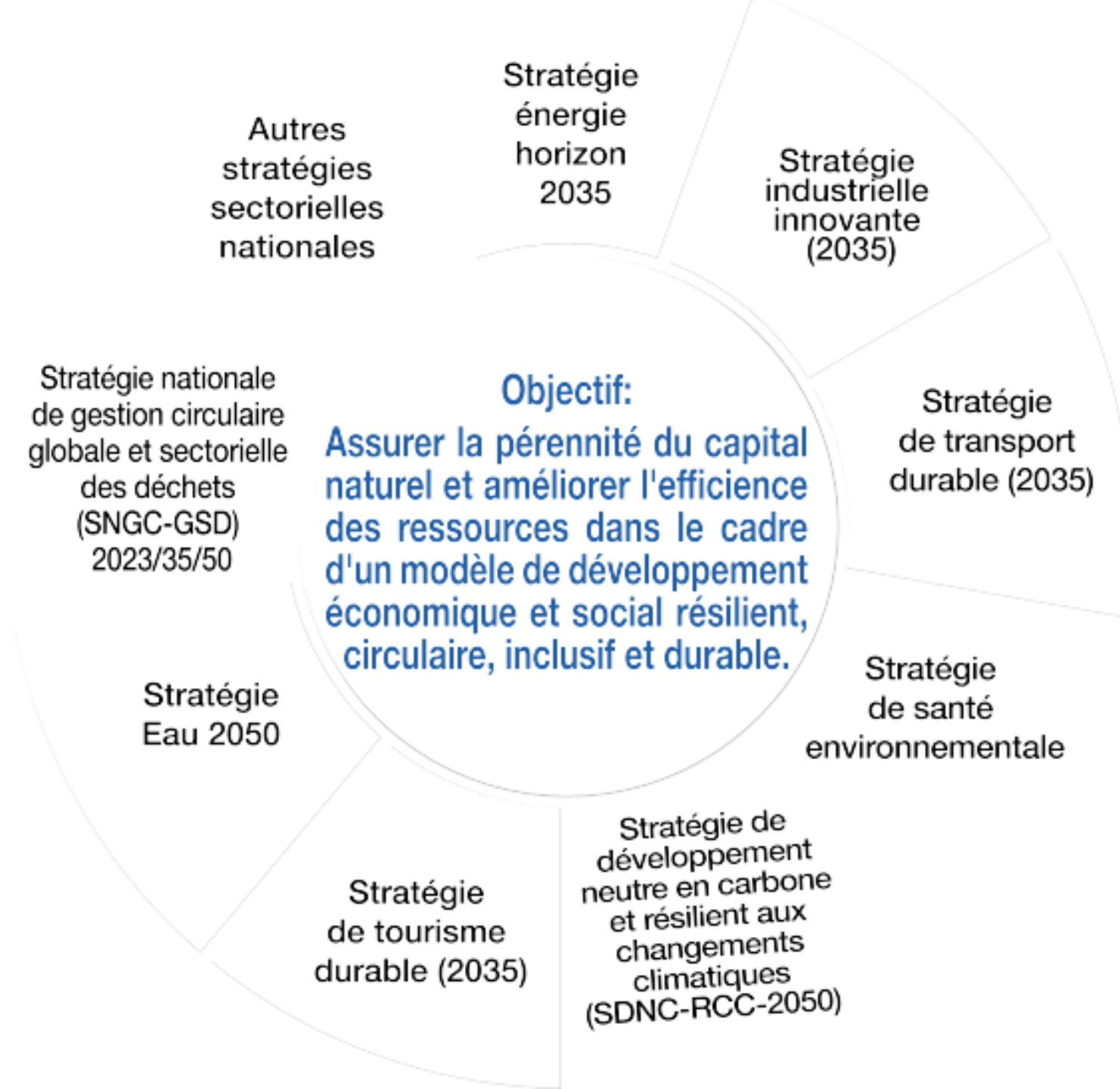
❑ **Axe 5 : Science, connaissance et culture au service de la transition écologique :**
développer la culture environnementale, les sciences, la connaissance et la qualification des ressources humaines en matière de transition écologique (protection de l'environnement, développement durable, adaptation aux changements climatiques)



Ces cinq axes se déclinent en **53 mesures**, qui concordent avec les autres stratégies et plans de développement engagés par le Gouvernement dans tous les secteurs (énergie, industrie, transports, tourisme, santé, éducation, etc.) et avec les engagements internationaux du pays en matière d'environnement, de développement durable et de lutte contre les changements climatiques.

La transition écologique ne se substitue pas aux stratégies sectorielles de développement, elle doit contribuer à la convergence de ces dernières vers le développement durable





1. Gouvernance et financement

- **Les systèmes d'information et d'aide à la décision politique**
- **La gouvernance institutionnelle**
- **La planification intégrée de l'environnement et du territoire**
- **La participation du public à la prise de décision**
- **Les mécanismes de financement et les instruments économiques**
- **La coopération internationale**



2. Changements climatiques

- **L'atténuation: réduction de l'intensité carbone, vers la neutralité en 2050**
- **L'adaptation des secteurs, des milieux et des populations**
- **Renforcement des capacités de résilience aux catastrophes**





3. Ressources naturelles et écosystèmes

- **La gestion durable des ressources naturelles**
- **La restauration et la régénération des écosystèmes**



4. Consommation et production durables et lutte contre la pollution

- **La prévention et le contrôle de la pollution**
- **La dépollution des points chauds et la restauration des sites contaminés**
- **La promotion des comportements de consommation durable: ménages et administration**
- **La promotion de la production durable: Systèmes productifs et efficience des ressources**
- **La mise en place d'un programme national de santé environnementale, y inclus enquêtes épidémiologiques et suivi sanitaire des populations les plus exposées à la pollution**



5. Culture, science et connaissance

- **Le développement des connaissances scientifiques et techniques**
- **La promotion de la culture de la transition écologique**
- **La communication: Education et sensibilisation**





DIGITALISATION



La SNTE est assortie de cibles quantitatives et qualitatives à atteindre à terme, dont la plupart concourent à l'atteinte des ODD à l'horizon 2030 et présupposent un progrès notable de la digitalisation, en tant que procédé transversal qui touche tous les axes de la SNTE visant notamment les objectifs suivants :

- » Améliorer les méthodes de travail.
- » Améliorer la circulation de l'information entre les services et les structures de décision.
- » Améliorer la qualité des services rendus.
- » Améliorer la gouvernance.

Ainsi, la digitalisation est nécessaire pour assurer le suivi des 53 mesures de la SNTE, comme par exemple en ce qui concerne :

- » Le renforcement de l'adaptation et de la résilience côtière aux changements climatiques, via le système d'information et d'aide à la décision « SIAD » d'adaptation du littoral aux changements climatiques (mesure n° 15.8).
- » La mise en place d'un système national d'alerte précoce dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe et de son plan d'action à l'horizon 2030 (mesures n° 17 et 18) ou encore.
- » La conception et le déploiement d'une Stratégie nationale de sensibilisation, de communication et d'éducation environnementale (mesure n° 53).

ACTIONS PRIORITAIRES

- ❑ Création d'unités de mise en oeuvre et de suivi de la SNTE dans chaque ministère, si possible au plus haut niveau de décision sous la forme d'un Réseau interministériel de la transition écologique (RITE).
- ❑ Formation des acteurs publics et privés aux axes de la SNTE.
- ❑ Mobilisation des financements nécessaires au niveau national et international.
- ❑ Création de supports de diffusion pour partager le contenu de la SNTE à tous les niveaux (public, privé, associatif).
- ❑ Renforcement de la coopération bi et multilatérale et partage d'expériences réussies et de bonnes pratiques en matière de développement durable et de transition écologique.



Third International TouMaLi Conference

TouMaLi 2025: Project Insights and Forward Paths on Sustainable Tourism, Waste Solutions and Litter Prevention
Hamam Sousse, 26th and 27th November 2025



Thank you For your attention

谢谢 请注意

Merci Pour votre attention

شکرا علی اہتمامکم